



Calendrier des paiements

2023-2024

Bonjour chers parents,

Nous vous faisons parvenir un calendrier vous indiquant les dates des paiements de janvier à Juin 2024.

Comme vous pouvez le constater, la facturation sera faite une fois par mois, et un état de compte sera envoyé par courriel à chaque mois.

Vous pouvez effectuer des paiements hebdomadaires, bimensuels, ou mensuel. Vous êtes encouragés à utiliser le paiement par internet. Veuillez utiliser le numéro de référence de 18 positions débutant par SG, sans espace, ni tiret. Ce numéro est indiqué sur votre état de compte. Il faut choisir le bon numéro de référence correspondant au parent-payeur situé au-dessus du nom de celui-ci. C'est ce dernier qui recevra les relevés fiscaux.

Vous constaterez que les jours fériés ne sont pas facturés. Le montant de huit dollars et cinquante (9.20\$) est facturé pour une journée régulière. Le montant de quatorze dollars (15.30\$) est facturé seulement si vous inscrivez votre enfant au service de garde pour les journées pédagogiques (JP). Tous ces tarifs peuvent changer au courant de l'année scolaire. De plus, il y aura des frais supplémentaires variables selon les activités lors des journées pédagogiques auxquelles votre enfant est inscrit.



Calendrier des paiements 2023-2024

Service de garde-École De la Petite-Ourse

Ces montants n'incluent pas les journées pédagogiques, ni les frais scolaires.

* **Le solde du compte doit être à 0\$ le 23 juin 2024.**

Janvier 2024

Les frais de service de garde : 174.8\$

FACTURATION : semaine du 8 janvier 2024

Semaine du 8 janvier (4 jours) : 36.8\$

Semaine du 15 janvier (5 jours) : 46\$

Semaine du 22 janvier (5 jours) : 46\$

Semaine du 29 janvier (5 jours) : 46\$

Février 2024

Les frais de service de garde : 165.6\$

FACTURATION : semaine du 5 février 2024

Semaine du 6 février (4 jours) : 36.8\$

Semaine du 12 février (4 jours) : 36.8\$

Semaine du 19 février (5 jours) : 46\$

Semaine du 26 février (5 jours) : 46\$



Mars 2024

Les frais de service de garde : 128.8\$

FACTURATION : semaine du 11 mars 2024

Semaine du 11 mars (5 jours) : 46\$

Semaine du 18 mars (5 jours) : 46\$

Semaine du 25 mars (4jours) : 36.8\$

Avril 2024

Les frais de service de garde : 193.2\$

FACTURATION : semaine du 1^{er} avril 2024

Semaine du 1^{er} avril (4jours) : 36.80\$

Semaine du 8 avril (4 jours) : 36.80\$

Semaine du 15 avril (4 jours) : 36.80\$

Semaine du 22 avril (5jours) : 46\$

Semaine du 29 avril (4 jours) : 36.8\$



Mai 2024

Les frais de service de garde : 174.8\$

FACTURATION : semaine du 6 mai 2024

Semaine du 6 mai (5 jours) : 46\$

Semaine du 13 mai (5 jours) : 46\$

Semaine du 20 mai (4 jours) : 36.8\$

Semaine du 27 mai (5 jours) : 46\$

Juin 2024

Les frais de service de garde : 128.8\$

FACTURATION : semaine du 3 juin 2024

Semaine du 3 juin (5 jours) : 46\$

Semaine du 10 juin (4 jours) : 36.8\$

Semaine du 17 juin (5 jours) : 46\$

Total janvier à juin 2024 : 966\$

Marie-Josée Allard

Technicienne en service de garde

819-332-2005 #2